

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

QULIPTA^{MC} (atogépant) est maintenant approuvé par Santé Canada pour la prévention de la migraine chronique chez les adultes

- *QULIPTA est maintenant le premier et le seul antagoniste du récepteur du CGRP (gépant) administré par voie orale approuvé pour la prévention de la migraine, toutes fréquences confondues, comprenant la migraine épisodique et la migraine chronique.*
- *L'indication élargie offre une option de traitement supplémentaire aux personnes atteintes de migraine chronique dont les crises fréquentes et invalidantes nuisent à leurs activités quotidiennes.*
- *L'approbation est fondée sur les résultats d'une étude clinique pivot de phase III ayant démontré une réduction statistiquement significative du nombre moyen de jours de migraine par mois par rapport au début de l'étude.*
- *AbbVie est la seule société pharmaceutique qui offre trois traitements couvrant tout le spectre de la migraine afin d'aider les personnes qui doivent composer avec cette maladie invalidante.*

Montréal (Québec) – 8 mai 2024 – AbbVie (NYSE : ABBV) a annoncé aujourd'hui que Santé Canada a approuvé QULIPTA (atogépant) pour la prévention de la migraine chez les adultes qui ont au moins quatre jours de migraine par mois¹. QULIPTA, une petite molécule, est le premier et le seul antagoniste du récepteur du peptide lié au gène de la calcitonine (*calcitonin gene-related peptide* ou CGRP) (gépant) administré par voie orale qui est approuvé pour la prévention de la migraine épisodique et de la migraine chronique.

« Depuis décembre 2022, QULIPTA a aidé des milliers de Canadiennes et de Canadiens atteints de migraine épisodique. Aujourd'hui, QULIPTA offre une nouvelle option aux personnes atteintes de migraine chronique, le type de migraine le plus difficile à traiter, déclare Rami Fayed, Vice-président et Directeur général d'AbbVie Canada. Grâce à cette approbation, AbbVie est la seule société pharmaceutique à offrir trois traitements couvrant l'ensemble du spectre de la migraine : QULIPTA pour la prévention de la migraine épisodique et de la migraine chronique, BOTOX[®] (onabotulinumtoxinA), notre produit phare pour la prévention de la migraine chronique, et UBRELVY[®] (ubrogépant) pour le traitement des crises de migraine. »

L'élargissement de l'indication de QULIPTA relative à la prévention de la migraine chronique est fondé sur l'étude pivot de phase III PROGRESS, qui visait à évaluer QULIPTA à 60 mg 1 fois par jour chez des patients adultes atteints de migraine chronique. Le paramètre d'évaluation principal de l'étude a été atteint, à savoir une réduction statistiquement significative du nombre moyen de jours de migraine par mois de -6,9 par rapport au début de l'étude, comparativement à -5.1 pour le placebo, sur toute la période de traitement de 12 semaines². Le nombre moyen de jours de migraine par mois au début de l'étude était de 19,2.

« La migraine chronique est très invalidante pour mes patients. Elle rend leurs activités quotidiennes souvent insupportables et les isole de leurs amis, de leur famille et de leur travail,

explique le Dr Ian Finkelstein, directeur médical de la Toronto Headache & Pain Clinic. J'ai observé la capacité de QULIPTA à atténuer les problèmes posés par la migraine épisodique chez bon nombre de mes patients, ce qui s'est traduit par une amélioration des capacités fonctionnelles, des taux de réponse impressionnants et une efficacité durable. Je me réjouis de l'approbation de QULIPTA par Santé Canada pour la prévention de la migraine chronique et je suis heureux de pouvoir offrir une autre option thérapeutique à mes patients pour les aider à prévenir efficacement leurs migraines. »

QULIPTA, qui bloque la liaison du CGRP à son récepteur au moyen d'une dose unique quotidienne, est offert en trois teneurs pour la prévention de la migraine épisodique : 10 mg, 30 mg et 60 mg. Seule la dose de 60 mg est indiquée pour la prévention de la migraine chronique. Le profil d'innocuité global de QULIPTA correspond à celui observé chez les patients atteints de migraine épisodique, les effets indésirables les plus fréquents étant les nausées, la constipation, la diarrhée et la fatigue¹.

« Je considère essentiel que de nouvelles options de traitement spécifiques à la migraine soient développées et rendues accessibles aux Québécois qui vivent avec cette condition médicale, car beaucoup d'entre eux n'ont toujours pas trouvé le soulagement qu'ils recherchent parmi les traitements qui leur sont accessibles jusqu'à maintenant, affirme Véronique Clément, directrice générale de Migraine Québec. La migraine chronique est un enjeu important et quotidien pour beaucoup de gens. Nous sommes heureux de voir que QULIPTA est désormais approuvé pour la migraine chronique et nous prévoyons que cette nouvelle aura un impact positif sur notre communauté. »

À propos de la migraine

La migraine est une maladie neurologique complexe dont les crises récurrentes durent de 4 à 72 heures. Elle peut s'accompagner de symptômes tels qu'une douleur d'intensité modérée à élevée, des nausées, des vomissements, une photophobie et une phonophobie³. Au Canada, on estime que 2,7 millions de personnes ont reçu un diagnostic de migraine, mais le nombre de personnes qui en sont atteintes est beaucoup plus élevé⁴. La migraine est dite épisodique lorsqu'une personne a moins de 15 jours de céphalée par mois, et chronique lorsqu'une personne a 15 jours de céphalée ou plus par mois⁵.

À propos de QULIPTA (atogépant)

QULIPTA est le premier et le seul antagoniste du récepteur du CGRP (gépant) administré par voie orale mis au point expressément pour la prévention de la migraine épisodique et de la migraine chronique. QULIPTA est un antagoniste sélectif du récepteur du CGRP; il s'agit d'une petite molécule administrée par voie orale qui bloque la liaison du CGRP à son récepteur. Le CGRP est un neuropeptide qui pourrait jouer un rôle dans la physiopathologie de la migraine¹.

Pour connaître les renseignements importants sur l'innocuité, veuillez consulter la [monographie de QULIPTA](#) (en anglais seulement).

À propos d'AbbVie en neurosciences

Chez AbbVie, nous avons un engagement indéfectible envers les personnes du monde entier atteintes de troubles neurologiques et psychiatriques. Forts de plus de trois décennies d'expérience en neurosciences, nous offrons aujourd'hui des options thérapeutiques pertinentes

et travaillons à innover pour l'avenir. La gamme de produits de neurosciences d'AbbVie comprend des traitements approuvés contre des troubles neurologiques, notamment la migraine, les troubles du mouvement et les troubles psychiatriques, ainsi qu'une solide pépinière de traitements transformateurs. Nous misons fortement sur la recherche et nous sommes déterminés à mieux comprendre les troubles neurologiques et psychiatriques. Chaque défi ne fait qu'accroître notre détermination et nous pousse à mettre au point des traitements novateurs pour les personnes touchées par ces maladies, leurs partenaires de soins et les cliniciens. Pour en savoir plus, visitez le www.abbvie.ca.

À propos d'AbbVie

AbbVie a pour mission de découvrir et d'offrir des solutions et des médicaments novateurs pour répondre à des besoins importants en matière de santé aujourd'hui et relever les défis médicaux de demain. Elle met tout en œuvre afin d'avoir un impact remarquable sur la vie des gens dans divers secteurs thérapeutiques clés, dont l'immunologie, l'oncologie, les neurosciences et les soins oculaires, de même que dans le domaine de l'esthétique par le truchement des produits et services d'Allergan Esthétique. Pour en savoir plus sur AbbVie, visitez le site www.abbvie.ca. Suivez AbbVie Canada sur [X](#) et [Instagram](#) ou trouvez-nous sur [LinkedIn](#).

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la gamme complète des produits antimigraineux d'AbbVie, visitez le site www.abbvie.ca.

-30-

Médias :

Dominique Touchette
AbbVie Canada
438-821-3971
dominique.touchette@abbvie.com

¹ AbbVie Canada. Monographie de QULIPTA, mai 2024.

² AbbVie. Données internes : ABVRRTI73750.

³ Headache Classification Committee of the International Headache Society (IHS) The International Classification of Headache Disorders, 3rd edition. *Cephalgia*. 2018;38(1):1-211. Consulté en avril 2024.

⁴ Ramage-Morin P. et Gilmour, H. (2014). Prévalence de la migraine chez la population à domicile au Canada. *Rapports sur la santé*. 25(6): 10-16. Consulté en avril 2024 au www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/82-003-x/2014006/article/14033-fra.pdf?st=p1ZFy6Wk.

⁵ Migraine Canada. The Migraine Family: categories and groups. Consulté en avril 2024 au migrainecanada.org/posts/the-migraine-tree/roots/migraine-categories/the-migraine-family-categories-and-groups/.